

Catégorie socioprofessionnelle

4 septembre 2012

La nomenclature des catégories socioprofessionnelles (CSP) a été mise au point par l'Insee. Les professions sont réparties en fonction de plusieurs critères : niveau de vie, diplôme, relation au travail, statut (salariés ou non), etc. Ces critères ont pour objectif de constituer des groupes relativement homogènes (cadres supérieurs, ouvriers, employés, etc.).

-
- Emplacement :
 - Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Categorie-socioprofessionnelle>